Image not found or type unknown

Succession enfants,1 majeur,2 mineurs

Par **Nezira**, le **26/09/2012** à **17:56**

Bonjour,

Ma mêre est décédée il y a 5 ans maintenant,elle nous a laissé un héritage à mon petit frère ,ma petite soeur et moi.Sauf qu'ils sont encore mineurs,et étant majeure j'aimerais m'occuper de tout les papiers pour ne pas que mon pêre nous harcèle sans cesse. Sauf que la banque me demande un papier avec l'adresse de mes frères ,et ils habitent chez ma tante ...Le juge me dit que le seul moyen est de demander leur garde,que dois-je faire? est-ce que je peux avoir ma part de l'héritage quand même ou je dois absolument avoir leur garde?Puis-je leur ouvrir un compte et demander ssimplement un papier avec mon adresse alors qu'ils restent chez ma tante?(même si j'enviseage plus tard de vivre aveceux)

Merci pour votre réponse,je ne sais plus quoi faire

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés